

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Il dépendait du
bailliage et du siège
présidial de Mâcon*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3085 titres à ce jour. « Dompierre-les-Ormes est désigné dans deux actes en latin, en date du 16 juin 1458 et du 14 juillet 1495, par *Domna-Petra*; dans un autre du 10 mai 1509, par *Dompna-Petra*; dans un acte en français, en date du 17 mai 1598, par *Dompierre-en-Mâconnais*, parce qu'il dépendait du bailliage et du siège présidial de Mâcon, et dans un autre acte, du 18 mai 1728, par *Dompierre-d'Audour*, parce qu'il relevait de la justice haute, moyenne et basse du château d'Audour,

Bientôt réédité

Notice sur

DOMPIERRE-LES-ORMES

canton de Matour

par **Jean-Louis MAMESSIER**

Un des plus anciens spécimens de l'imagerie d'Épinal

La première mention de Dompierre-les-Ormes se trouve dans une charte de Cluny, en 951. Le village était alors appelé *Domnus Petrus*. Situé aux confins du Mâconnais, du Beaujolais, du Brionnais et du Charolais, il relevait du bailliage de Mâcon, alors que la paroisse dépendait du diocèse d'Autun et que les impôts étaient payés à la recette de Semur-en-Brionnais. Ses églises successives furent toutes édifiées avec des blocs de pierres granitiques trouvés sur place et qui probablement provenaient des pierres de culte celtique christia-

nisées. L'église primitive, vieille de plus de quinze cents ans, était dédiée à saint Pierre. Alors qu'elle se situe dans un pays qui compte de nombreux édifices romans, l'église actuelle, dédiée à saint Antoine d'Égypte, se caractérise par un style ogival pur du XIII^e siècle et possède un clocher à flèche octogonale et un intérieur à trois nefs. L'église de Meulin, quant à elle, d'une époque romane primitive, possède un chevet plat; son chemin de croix conservé dorénavant dans l'église de Dompierre, est un des plus anciens spécimens de l'imagerie d'Épinal du XVII^e siècle. Créé en 1903 par la famille de Vilmorin, propriétaire du château d'Audour, l'arboretum de Pézanin présente quatre cents espèces d'arbres et d'essences rares, dont un chêne hétérophile.



situé sur son territoire; enfin dans plusieurs actes plus récents, par *Dompierre-aux-Ormes* et par *Dompierre-les-Ormes*, probablement parce qu'il renfermait autrefois des ormes remarquables par leur nombre ou par leur grosseur, et certainement afin de le distinguer des vingt-deux autres paroisses de France, aussi appelées Dompierre, et dont trois seulement ont une plus nombreuse population. Le nom de Dompierre peut, à cause des deux mots latins du genre féminin *Domna-Petra*, dériver de celui d'une illustre dame fondatrice, appelée Pierrette, Pétronille ou de Lapierre. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3090 TITRES

41 TITRES SUR LA
SAÔNE-ET-LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

Le château d'Audour et ses possesseurs

Les premiers chapitres présentent Dompierre-les-Ormes: l'étymologie; la topographie; la superficie; le bétail et les foires; les maisons, les ménages et la population; les hameaux et leur distance au bourg de Dompierre, le bureau des postes. Jean-Louis Mamessier évoque ensuite l'église: l'ancienne église et le cimetière; la nouvelle église (le maître-autel, les vitraux, les tableaux, les statues, les reliquaires, les dons, les dépenses); la consécration de l'église et la nomenclature des prêtres qui y ont assisté. Il consacre les chapitres suivants aux chapelles privées (Dompierre, Bois-du-Lin, Frouges, Audour); aux fondations de messes, de *libera me* et de bénédictins, aux aumônes en seigle et en numéraire, à l'ancienne cure et à ses immeubles. Il présente les curés de Dompierre-les-Ormes, relate la visite de l'église de Dompierre par Mgr de Senaux, évêque d'Autun, évoque les vicaires, les aumôniers du château d'Audour, les prêtres nés à Dompierre-les-Ormes. L'auteur poursuit son étude avec le château de Frouges ou de Lamotte et ses possesseurs, le château de Lafay et ses possesseurs, le fief et la prévôté de Monnet, ses possesseurs et ses juges, le château d'Audour et ses possesseurs. Il évoque ensuite les maisons d'école (la maison d'école communale des garçons, la maison d'école libre des filles), les fabriciens de l'église, les collecteurs et les percepteurs, les notaires de Dompierre, les maires de la commune et les adjoints aux maires, les médecins de Dompierre, le praticien de Dompierre en 1701, les huissiers, les principaux habitants de Dompierre depuis 1500. Jean-Louis Mamessier termine son ouvrage en reproduisant le testament de Philibert Balay, notaire à Dompierre, en date du 4 novembre 1547, ainsi que le titre des foires et des marchés du 18 mars 1631.

